



« INTERVENIR AUPRES DES PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME »

La certification UNAFORIS a pour objectif d'attester la maîtrise des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté et spécifique des personnes avec trouble du spectre de l'autisme, au sein d'un travail pluridisciplinaire et dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

L'ESSENTIEL



LES CANDIDATS

Toute personne ayant une expérience d'accompagnement de personnes avec autisme.

- Expérience en cours ou datant de moins d'un an.
- Expérience acquise ou à acquérir via un stage.
- Expérience à partir des situations vécues.



LA PREPARATION

Prise en compte de l'expérience de la personne au regard des compétences à certifier.

- Par un positionnement individuel dès l'inscription.
- Par une adaptation du parcours pédagogique.
- Par la prise en compte de l'expérience professionnelle au travers d'un dossier de « Pratiques Professionnelles ».



LES COMPETENCES

Validation de 10 compétences, en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être et en conformité avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

- Avec un accent mis sur la mise en œuvre d'une action coordonnée avec les différents intervenants afin d'assurer la cohérence et la continuité du parcours de la personne avec autisme.
- Avec un parcours souple et adapté aux besoins des candidats.
- Avec un accompagnement sur mesure par les EFTS spécialistes du secteur, tous engagés par la charte UNAFORIS et certifié Qualiopi.



LA QUALITE

Chaque certification portée par l'UNAFORIS est encadrée par un « Manuel des Références Qualité ».

- Le règlement des épreuves de certification est fixé au niveau national et soumis à un suivi qualité interne et externe.
- Le process d'habilitation de Jurys est encadré et contrôlé au niveau national par l'organisme Certificateur UNAFORIS.
- Le certificat obtenu, étant inscrit au RSCH, est reconnu sur tout le territoire et éligible au CPF (mon compte formation).